

Question parlementaire nr. 222 déposée par madame Katrin JADIN, Députée, à Madame Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales.

QUESTION :

Le projet de parc éolien offshore au bord de la frontière belge (QO 13290C).

Un projet très controversé est actuellement en préparation à la frontière maritime franco-belge. En effet, la France prévoit l'installation d'un parc éolien *offshore* quasi sur la ligne de frontière entre nos deux pays. Bien que les éoliennes se trouveront, selon les plans actuels, sur le territoire maritime de la France, elles se trouveront en partie dans l'espace aérien contrôlé par la Belgique.

D'ailleurs, les bourgmestres des villes côtières mais aussi le ministre de la Mer du Nord se sont déjà prononcés contre le projet en sa forme actuelle car les craintes quant à de larges impacts sur le trafic maritime et aérien ainsi que le milieu naturel sont très grandes.

Les routes maritimes historiques entre la Belgique et la Grande-Bretagne seront inutilisables, les éoliennes visibles à partir de nos villes côtières et ce de jour et de nuit. Ne parlons même pas que le périmètre de sécurité se trouverait dans les eaux territoriales belges.

En tous les cas, ce projet pourrait encore parler de lui pendant de longs mois et créer quelques émois diplomatiques s'il ne sera pas adapté.

1. Qu'en est-il des discussions avec votre homologue français à ce sujet ?
2. Vous lui avez fait part des inquiétudes belges face à ce projet sous sa forme actuelle ?
3. Quelle est la position de la politique française à cet effet ? La voie diplomatique porte-t-elle ses fruits dans cette affaire ?

REPONSE :

Je suis bien consciente que l'implantation d'un parc d'éoliennes au large de Dunkerque menace de poser plusieurs difficultés pour notre pays.

Le Premier Ministre De Croo a évoqué ce dossier avec le Président Macron à Paris le 1er décembre 2020. J'ai moi-même abordé la question avec mon homologue Jean-Yves Le Drian ce 22 mars et je lui ai fait part de nos préoccupations. Mon collègue en charge de la Mer du Nord s'est quant à lui entretenu sur ce sujet récemment avec la Ministre de la transition écologique Pompili.

En tout état de cause, le département des Affaires étrangères et notre Ambassade à Paris sont en contact étroit avec les autorités françaises et l'Ambassade de France à Bruxelles sur ce dossier. Nous n'avons pas manqué d'exprimer à de multiples reprises nos préoccupations sur la localisation de ce parc éolien aux autorités françaises.

ANTWOORD:

Ik ben mij ervan bewust dat de bouw van een windmolenpark voor de kust van Duinkerke ons land voor verschillende moeilijkheden dreigt te plaatsen.

Premier De Croo heeft dit dossier op 1 december 2020 in Parijs besproken met President Macron. Ik heb de kwestie op 22 maart zelf besproken met mijn ambtgenoot Jean-Yves Le Drian en hem op de hoogte gebracht van onze bezorgdheden. Mijn collega belast met de Noordzee heeft hierover recent een gesprek gehad met minister van Ecologische Transitie Pompili.

In ieder geval staan het departement Buitenlandse Zaken en onze Ambassade in Parijs in nauw contact met de Franse autoriteiten en de Franse Ambassade in Brussel over deze kwestie. Wij hebben niet nagelaten om meerdere keren onze bezorgdheid te uiten aan de Franse autoriteiten in verband met de locatie van dit windmolenpark.

Par ailleurs, les difficultés suscitées par ce projet de parc éolien en France comme en Belgique ont été – une nouvelle fois – communiquées à la partie française dans le cadre de la réunion de consultation publique organisée le 3 décembre 2020 avec la participation de l'administration française de l'énergie, des représentants du préfet maritime et des promoteurs du projet (EMD et RTE). Ces derniers devront maintenant indiquer de quelle manière ils prendront en compte les objections soulevées lors de cette consultation publique et décider s'ils souhaitent continuer le projet.

Daarnaast zijn de bekommernissen die zowel in Frankrijk als in België bestaan over het windmolenpark-project opnieuw aan de Franse autoriteiten meegedeeld in het kader van de openbare raadpleging die op 3 december 2020 werd georganiseerd en waaraan de Franse energieadministratie, de vertegenwoordigers van de prefect van de zeevaart en de projectpromotoren (EMD en RTE) hebben deelgenomen. Deze moeten nu aangeven hoe zij rekening zullen houden met de bezwaren die tijdens deze openbare raadpleging naar voren zijn gebracht en beslissen of zij het project wensen voort te zetten.

**La Vice-Première Ministre et
Ministre des Affaires étrangères,
des Affaires européennes et du
Commerce extérieur, et des
Institutions culturelles fédérales.**

**De Vice-eersteminister en minister
van Buitenlandse Zaken, Europese
Zaken en Buitenlandse Handel, en
de Federale Culturele Instellingen.**

Sophie Wilmès

